



RÉFÉRENTIEL DE FORMATION
DE LA FEDERATION FRANCAISE
DE SAUVETAGE ET DE SECOURISME
RELATIF À L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT
PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES
DE NIVEAU 1 (PSC 1)

Conformément à l'Arrêté du 16 novembre 2011 modifiant l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 »

CHAPITRE 1

ORGANISATION DE LA FORMATION

1. FFSS Organisme de formation

La FFSS répond aux dispositions de l'arrêté du 8 juillet 1992 modifié relatif aux conditions d'habilitation ou d'agrément pour les formations aux premiers secours. Sous réserve qu'elle se conforme aux dispositions ci-après, elle peut être autorisée à délivrer la formation relative à l'unité d'enseignement Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1).

2. Organisation de la formation

Afin d'être autorisée à délivrer la formation relative à l'unité d'enseignement Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1), la FFSS dispose d'un référentiel interne de formation et d'un référentiel interne de certification.

Les associations de la FFSS doivent mettre en œuvre ces référentiels internes établis par la FFSS à laquelle elles sont affiliées.

3. Durée de formation

L'unité d'enseignement Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1), lorsqu'elle est dispensée en présentiel, est fixée à une durée minimale de sept heures.

4. Qualification des formateurs

Pour être autorisé à dispenser l'unité d'enseignement Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1), le formateur doit :

- être membre licencié de la FFSS.
- justifier du certificat de compétences de formateur de Premiers Secours en Equipe (PAE 1) ou du certificat de compétences de formateur de Prévention et Secours Civiques (PAE 3) ;
- satisfaire aux dispositions réglementaires de formation continue dans le domaine des premiers secours.

5. Encadrement de la formation

Le ratio d'encadrement pour l'unité d'enseignement Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1) est fixé à un maximum de dix stagiaires par formateur pour les phases de formation en présentiel.

6. Condition d'admission en formation

L'unité d'enseignement Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1) est accessible à toute personne âgée au minimum de dix ans.

CHAPITRE 2

REFERENTIEL DE COMPETENCES A L'UNITE D'ENSEIGNEMENT « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 »

Objectif institutionnel

L'unité d'enseignement Prévention et Secours Civiques de niveau 1 a pour objectif de faire acquérir à toute personne les capacités nécessaires pour concourir par son comportement à la sécurité civile, conformément aux dispositions des articles 4 et 5 de la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile.

Ainsi, elle doit être capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en danger en réalisant les gestes élémentaires de secours. En particulier, elle doit être capable :

- d'assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour soi-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants ;
- d'assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté ;
- de réaliser immédiatement les premiers gestes de secours face à une personne :
 - Victime d'une obstruction des voies aériennes ;
 - Victime d'un saignement abondant ;
 - Inconsciente qui respire ;
 - En arrêt cardiaque ;
 - Victime d'un malaise ;
 - Victime d'un traumatisme.

Objectif général :

Exécuter correctement les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins, alerter les secours d'urgence et empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

Compétence 1 : LA PROTECTION

OBJECTIF 1.1

Assurer la protection immédiate, adaptée et permanente de soi-même, de la victime et des autres personnes des dangers environnants, notamment du sur-accident en utilisant, si nécessaire, les moyens à disposition.

1.1.1 Montrer comment supprimer ou écarter le danger pour assurer sa protection, celle de la victime et des autres personnes.

OBJECTIF 1.2

Réaliser un dégagement d'urgence d'une victime de la zone dangereuse.

1.2.1 Montrer quand et comment dégager d'urgence une victime visible incapable de se soustraire à un danger qui n'a pu être supprimé

OBJECTIF 1.3

Appliquer les consignes nationales éditées par le Gouvernement devant une attaque terroriste, situation de violence et en période épidémique de maladie à transmission respiratoire.

1.3.1 Appliquer les consignes nationales éditées par Gouvernement face à une attaque terroriste, situation de violence et en période épidémique de maladie à transmission respiratoire.

Compétence 2 : L'ALERTE ET LA PROTECTION DES POPULATIONS

OBJECTIF 2. 1

Identifier le signal d'alerte, indiquer les principales mesures de protection à prendre.

2.1.1 Connaître les différentes sources de diffusion de l'alerte aux populations.

2.1.2 Citer la conduite à tenir lors de l'émission d'un signal d'alerte aux populations.

Compétence 3 : L'ALERTE

OBJECTIF 3.1

Assurer la transmission de l'alerte au service d'urgence le plus adapté

3.1.1 Définir comment contacter le service d'urgence le plus adapté.

3.1.2 Définir le service d'urgence le plus adapté.

3.1.3 Transmettre un message d'alerte au service d'urgence le plus adapté, de répondre aux questions, de ne pas raccrocher le premier.

3.1.4 Appliquer les conseils et le guidage dans l'exécution de gestes, jusqu'à l'arrivée des secours.

Compétence 4 : L'OBSTRUCTION BRUTALE DES VOIES AERIENNES PAR UN CORPS ETRANGER

OBJECTIF 4.1

Réaliser immédiatement les gestes de secours d'urgence nécessaires à une personne victime d'un étouffement.

4.1.1 Reconnaître l'existence d'un ou plusieurs signes indiquant que la victime présente une obstruction grave des voies aériennes.

4.1.2 Réaliser l'action de secours adaptée en présence d'un ou plusieurs signes indiquant que la victime présente une obstruction grave des voies aériennes.

4.1.3 Réaliser l'action de secours adaptée face à l'existence d'un ou plusieurs signes indiquant que la victime d'une obstruction grave des voies aériennes et chez qui les 5 claques initiales sont inefficaces.

4.1.4 Réaliser l'action de secours adaptée face à une obstruction grave des voies aériennes par un corps étranger, lorsqu'il est impossible d'encercler l'abdomen de la victime (obèse, femme enceinte dans les derniers mois de grossesse...) et après une série de 5 claques dans le dos inefficaces.

OBJECTIF 4.2

Reformuler la conduite à tenir que le sauveteur doit adopter devant une victime qui présente une obstruction partielle des voies aériennes.

4.2.1 Reconnaître l'existence d'un ou plusieurs signes indiquant que la victime présente une obstruction partielle des voies aériennes.

4.2.2 Réaliser l'action de secours adaptée choisie face à l'existence d'un ou plusieurs signes indiquant que la victime présente une obstruction partielle des voies aériennes.

Compétence 5 : L'HÉMORRAGIE EXTERNE

OBJECTIF 5.1

Réaliser immédiatement les gestes de secours d'urgence nécessaires à une personne victime d'une hémorragie externe.

5.1.1 Reconnaître l'existence d'un ou plusieurs signes indiquant que la victime présente une hémorragie externe.

5.1.2 Réaliser l'action de secours adaptée face à l'existence d'un ou plusieurs signes indiquant que la victime présente une hémorragie externe.

5.1.3 Réaliser l'action de secours adaptée face à une victime qui présente une hémorragie externe et dont la compression **directe** est impossible ou inefficace.

5.1.4 Réaliser l'action de secours adaptée en présence d'une victime qui saigne du nez, vomit ou crache du sang.

5.1.5 Mettre en œuvre l'action de protection adaptée lorsqu'un sauveteur est en contact avec le sang de la victime.

Compétence 6 : LA PERTE DE CONNAISSANCE

OBJECTIF 6.1

Reconnaître la perte de connaissance, assurer la liberté des voies aériennes, apprécier la respiration et réaliser les gestes de secours qu'impose l'état de la victime pour assurer sa survie.

6.1.1 Reconnaître l'existence d'un ou plusieurs signes indiquant que la victime présente une perte de connaissance.

6.1.2 Réaliser les gestes de secours adaptés face à l'existence d'une victime qui présente une perte de connaissance afin d'assurer la libération des voies aériennes.

6.1.3 Reconnaître l'existence d'un ou plusieurs signes indiquant que la victime qui présente une perte de connaissance et qui ventile.

6.1.4 Réaliser l'action de secours adaptée en présence d'un adulte ou d'un enfant qui présente une perte de connaissance et qui ventile.

6.1.5 Réaliser l'action de secours adaptée en présence d'un nourrisson qui présente une perte de connaissance et qui ventile.

Compétence 7 : L'ARRET CARDIAQUE

OBJECTIF 7.1

Comprendre l'intérêt de la chaîne de survie lors d'un arrêt cardiaque.

7.1.1 Connaître la chaîne de survie.

OBJECTIF 7.2

Prendre en charge, avec ou sans DAE, une victime inconsciente qui présente un arrêt cardiaque dans l'attente d'un renfort.

7.2.1 Reconnaître l'existence d'un ou plusieurs signes indiquant que la victime adulte présente un arrêt cardiaque.

7.2.2 Réaliser l'action de secours adaptée en présence d'une victime adulte en arrêt cardiaque.

OBJECTIF 7.3

Mettre en œuvre une réanimation cardio-pulmonaire chez un enfant et un nourrisson.

7.3.1 Reconnaître l'existence d'un ou plusieurs signes indiquant qu'un enfant ou un nourrisson présente un arrêt cardiaque.

7.3.2 Réaliser l'action de secours adaptée en présence d'un enfant ou d'un nourrisson qui présente un arrêt cardiaque.

OBJECTIF 7.4

Mettre en œuvre un défibrillateur automatisé externe.

7.4.1 Mettre en œuvre un défibrillateur automatisé externe adapté en présence d'une victime en arrêt cardiaque.

7.4.2 Connaître les risques et contraintes liés à l'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe.

Compétence 8 : LE MALAISE

OBJECTIF 8.1

Face à une victime qui présente un malaise, après l'avoir mise au repos, l'interroger, l'installer en position correcte pour éviter une aggravation, recourir si nécessaire à un conseil médical et respecter les recommandations des secours.

8.1.1 Mettre immédiatement au repos, la victime qui présente un malaise.

8.1.2 Reconnaître l'existence d'un ou plusieurs signes indiquant que la victime présente un malaise.

8.1.3 Réaliser l'action de secours adaptée en présence d'une victime présentant un malaise.

Compétence 9 : LES PLAIES

OBJECTIF 9.1

Installer la victime d'une plaie grave en position d'attente adaptée.

9.1.1 Reconnaître l'existence d'un ou plusieurs signes indiquant que la victime présente une plaie grave.

9.1.2 Réaliser l'action de secours adaptée en présence d'une victime qui présente une plaie grave.

OBJECTIF 9.2

Nettoyer, protéger si besoin, une plaie reconnue simple et donner à la victime les conseils de surveillance adaptés

9.2.1 Reconnaître l'existence d'un ou plusieurs signes indiquant que la victime présente une plaie simple.

9.2.2 Citer l'action de secours adaptée à réaliser en présence d'une victime qui présente une plaie simple.

Compétence 10 : LES BRÛLURES

OBJECTIF 10.1

Refroidir immédiatement, et au plus tard dans les 30 minutes, avec de l'eau courante tempérée, une brûlure est reconnue grave et respecter les consignes données par les secours.

10.1.1 Reconnaître l'existence d'un ou plusieurs signes indiquant que la victime présente une brûlure grave.

10.1.2 Citer l'action de secours adaptée à réaliser en présence d'une victime qui présente une brûlure grave.

10.1.3 Mettre en œuvre l'action de secours adaptée en présence d'une victime qui présente une brûlure par produits chimiques, électrique ou interne par inhalation.

OBJECTIF 10.2

Refroidir immédiatement, et au plus tard dans les 30 minutes, avec de l'eau courante tempérée et faible pression pendant au moins 10 minutes, idéalement 20 minutes, une brûlure est reconnue simple

10.2.1 Reconnaître l'existence d'un ou plusieurs signes indiquant que la victime présente une brûlure simple.

10.2.2 Citer l'action de secours adaptée à réaliser en présence d'une victime qui présente une brûlure simple.

Compétence 11 : LE TRAUMATISME

OBJECTIF 11.1

Eviter toute mobilisation d'une personne qui présente un traumatisme.

11.1.1 Reconnaître l'existence d'un ou plusieurs signes indiquant la présence d'un traumatisme.

11.1.2 Réaliser l'action de secours adaptée en présence d'une victime qui présente une douleur du cou à la suite d'un traumatisme.

CHAPITRE 3

REFERENTIEL DE FORMATION A L'UNITE D'ENSEIGNEMENT « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 »

LE SCENARIO PEDAGOGIQUE

Telle une notice stéréotypée, le scénario pédagogique guide le formateur pour réaliser son action de formation. Il structure les éléments les plus importants contribuant à la compréhension des mécanismes indispensables au bon déroulement de la formation : objectif général, objectifs intermédiaires, objectifs spécifiques, progression pédagogique, durée...

Il oriente l'action de l'équipe pédagogique, c'est une trame précise « minimum commun ». Cependant, un formateur peut adapter le scénario pédagogique en fonction du groupe des participants, de la situation ou d'autres imprévus.

Dans ces conditions, l'équipe pédagogique constitue son propre conducteur de formation s'appuyant sur les éléments donnés dans le présent scénario pédagogique relatif à la formation « **PSC1** ».

Il n'exclut pas les notes, les documents et les supports personnels du formateur.

Compétence 1 : LA PROTECTION

OBJECTIF 1.1

Assurer la protection immédiate, adaptée et permanente de soi-même, de la victime et des autres personnes des dangers environnants, notamment du sur-accident en utilisant, si nécessaire, les moyens à disposition.

Capacités	Savoir	Critères d'évaluation	Savoir-faire	Critères d'évaluation
1.1.1 Montrer comment supprimer ou écarter le danger pour assurer sa protection, celle de la victime et des autres personnes	Connaître 2 types d'action possibles pour mettre en œuvre une protection adaptée	Énoncer 2 types d'action possibles (supprimer, isoler)	Protéger toute personne menacée d'un danger de façon immédiate, adaptée et permanente	Dans une situation d'accident l'apprenant devra décrire et justifier les opérations qu'il doit effectuer ou faire effectuer pour supprimer le danger

OBJECTIF 1.2

Réaliser un dégagement d'urgence d'une victime de la zone dangereuse.

Capacités	Savoir	Critères d'évaluation	Savoir-faire	Critères d'évaluation
1.2.1 Montrer quand et comment dégager d'urgence une victime visible incapable de se soustraire à un danger qui n'a pu être supprimé	Connaître les critères de choix qui permettront de définir la faisabilité ou non du dégagement d'urgence sans s'exposer soi-même au danger	Citer les critères de choix qui motivent la décision de réaliser ou non un dégagement d'urgence	Dégager en urgence une victime visible incapable de se soustraire à un danger qui n'a pu être supprimé	Dans une situation d'accident l'apprenant devra décrire et justifier les opérations qu'il doit effectuer ou faire effectuer pour dégager la victime de la zone dangereuse

OBJECTIF 1.3

Appliquer les consignes nationales éditées par le **Gouvernement** devant une attaque terroriste, une situation de violence et en période épidémique de une maladie à transmission respiratoire.

Capacités	Savoir	Critères d'évaluation	Savoir-faire	Critères d'évaluation
1.3.1 Appliquer les consignes nationales éditées par le Gouvernement face à une attaque terroriste, situation de violence et en période épidémique de maladie à transmission respiratoire.	Connaître les consignes nationales éditées par le Gouvernement face à une attaque terroriste, situation de violence et en période épidémique de maladie à transmission respiratoire.	Citer au moins deux consignes à appliquer face à une attaque terroriste, situation de violence et en période épidémique de maladie à transmission respiratoire.	Appliquer les consignes nationales éditées par le Gouvernement face à une attaque terroriste, situation de violence et en période épidémique de maladie à transmission respiratoire.	Dans une situation d' attaque terroriste, situation de violence et en période épidémique de maladie à transmission respiratoire.

Compétence 1 : LA PROTECTION (22 mn)

Capacités	Techniques pédagogiques	Moyens pédagogiques	Recommandations	Durée
1.1.1	Exposé interactif	Outil multimédia FFSS Vidéo projecteur Fiche Recommandations DGSCGC « Protection »	Faire préciser les principales causes des dangers, les conséquences et l'objectif de l'action de secours. A l'aide de ces exemples, faire découvrir la démarche de l'action du sauveteur face à un danger persistant. Repérer le danger « <i>Existe-t-il un danger, et où est-il ?</i> ». Identifier les personnes exposées « <i>Qui est exposé au danger ?</i> ». « <i>Le danger est-il contrôlable sans risque pour le sauveteur ?</i> ». « <i>Avec quoi et avec qui assurer la protection des personnes exposées ?</i> ». « <i>Mettre en œuvre la protection : contrôle du danger, écarter les personnes exposées, balisage...</i> ».	8 mn
1.2.1	Exposé interactif	Outil multimédia FFSS Vidéo projecteur Fiche Recommandations DGSCGC « Protection »	Présenter une ou plusieurs situations où le danger ne peut être supprimé. Faire découvrir l'objectif de l'action de secours. Bien qu'aucune technique ne soit imposée, insister sur les points clés du dégagement d'urgence (cheminement, la victime est visible ...).	5 mn
	Reformulation			2 mn
1.3.1	Démonstration pratique	Outil multimédia FFSS Vidéo projecteur Fiche Recommandations DGSCGC « Protection »	Présentation des vidéos et/ou affiche des consignes nationales. Préciser que d'autres informations complémentaires sont disponibles sur le site http://www.gouvernement.fr/reagir-attaque-terroriste Info Coronavirus Covid-19 - Gestes barrières Gouvernement.fr	5 mn
	Reformulation		Demander à un ou plusieurs participants de reformuler ces consignes.	2 mn

Compétence 2 : L'ALERTE ET LA PROTECTION DES POPULATIONS

OBJECTIF 2.1

Identifier le signal d'alerte et indiquer les principales mesures de protection à prendre.

Capacités	Savoir	Critères d'évaluation	Savoir-faire	Critères d'évaluation
2.1.1 Connaître les différentes sources de diffusion de l'alerte aux populations	Connaître les différentes sources de diffusion de l'alerte aux populations	Citer au moins une source de diffusion de l'alerte aux populations		
2.1.2 Citer la conduite à tenir lors de l'émission d'un signal d'alerte aux populations	Connaître la conduite à tenir lors de l'émission d'un signal d'alerte aux populations		Appliquer les consignes lors de l'émission d'un signal d'alerte aux populations conformément aux directives	Lors d'une reformulation en groupe les apprenants citent les consignes à appliquer

Compétence 2 : L'ALERTE ET LA PROTECTION DES POPULATIONS (15 mn)

Capacités	Techniques pédagogiques	Moyens pédagogiques	Recommandations	Durée
2.1.1	Exposé interactif	Outil multimédia FFSS Vidéo projecteur Fiche Recommandations DGSCGC « ALERTE ET PROTECTION DES POPULATIONS »	L'alerte est diffusée par un ensemble d'outils permettant d'alerter la population de la survenance d'une crise grâce aux sirènes, aux médias, aux réseaux sociaux ou encore grâce aux sociétés.	4 mn
2.1.2	Exposé interactif	Outil multimédia FFSS Vidéo projecteur Signal National d'Alerte Signal de fin d'alerte Corne de brume Fiche Recommandations DGSCGC « ALERTE ET PROTECTION DES POPULATIONS »	Faire écouter les différents signaux d'alerte aux populations. En groupe, rechercher les différentes mesures à prendre. Les mesures barrières et de distanciation physique.	9 mn
	Reformulation		Demander à un ou plusieurs participants de reformuler ces mesures.	2 mn

Compétence 3 : L'ALERTE

OBJECTIF 3.1

Assurer la transmission de l'alerte au service d'urgence le plus adapté

Capacités	Savoir	Critères d'évaluation	Savoir-faire	Critères d'évaluation
3.1.1 Définir comment contacter le service d'urgence le plus adapté	Connaître les différents moyens d'appels pour contacter un service d'urgence	Citer les différents moyens d'appels pour contacter un service d'urgence		
3.1.2 Définir le service d'urgence le plus adapté	Connaître les différents services de secours, leurs domaines de compétences et leurs numéros d'urgence	Citer les différents services de secours, leurs domaines de compétences et leurs numéros d'urgence		
3.1.3 Transmettre un message d'alerte au service d'urgence le plus adapté, répondre aux questions, ne pas raccrocher le premier	Connaître les éléments minimaux d'un message d'alerte et savoir respecter les instructions de l'opérateur	Enoncer les éléments minimaux d'un message d'alerte et respecter les instructions de l'opérateur	Transmettre une alerte complète au service d'urgence le plus adapté	Dans une situation d'accident ou de malaise l'apprenant devra décrire et justifier les opérations qu'il doit effectuer ou faire effectuer pour transmettre une alerte complète au service d'urgence le plus adapté, répondre aux questions posées, et raccrocher sur les instructions de l'opérateur
3.1.4 Appliquer les conseils et le guidage dans l'exécution de gestes, jusqu'à l'arrivée des secours			Appliquer les conseils et le guidage dans l'exécution de gestes, jusqu'à l'arrivée des secours	Appliquer les consignes données

Compétence 3 : L'ALERTE (12 mn)

Capacités	Techniques pédagogiques	Moyens pédagogiques	Recommandations	Durée
3.1.1/3.1.2	Exposé interactif	Outil multimédia FFSS Vidéo projecteur Fiche Recommandations DGSCGC « ALERTE »	Préciser la démarche à adopter pour déclencher l'appel des secours d'urgence. <ul style="list-style-type: none"> ○ Justifier la chaîne de secours ; ○ Observer et analyser la situation : situation accidentelle, danger, victime réelle ou potentielle ; ○ Se localiser ; ○ Choisir le service de secours adapté et les moyens de les contacter 15, 18, 112 ou 114 ; ○ Trouver le moyen de l'alerte : moyens de communication ; ○ Transmettre les informations ; ○ Répondre aux questions posées par les services de secours ; ○ Appliquer les consignes données ; ○ Raccrocher, sur les instructions de l'opérateur. <p>Cas particulier : la victime présente des manifestations qui peuvent faire évoquer une maladie infectieuse respiratoire (grippe, covid-19, etc.)</p>	5 mn
3.1.3/3.1.4	Exposé interactif	Outil multimédia FFSS Vidéo projecteur Fiche Recommandation DGSCGC « ALERTE »	Identifier les différents renseignements demandés par les secours.	5 mn
	Reformulation		Dans une situation d'accident ou de malaise, l'apprenant devra décrire et justifier les opérations qu'il doit effectuer ou faire effectuer pour transmettre une alerte complète au service d'urgence le plus adapté, répondre aux questions posées, appliquer les consignes données et ne raccrocher que sur les instructions de l'opérateur.	2 mn

Compétence 4 : L'OBSTRUCTION BRUTALE DES VOIES AERIENNES PAR UN CORPS ETRANGER

OBJECTIF 4.1

Réaliser immédiatement les gestes de secours d'urgence nécessaires à une personne victime d'un étouffement.

Capacités	Savoir	Critères d'évaluation	Savoir-faire	Critères d'évaluation
4.1.1 Reconnaître l'existence d'un ou plusieurs signes indiquant que la victime présente une obstruction complète des voies aériennes	Connaître les signes permettant d'identifier une obstruction complète des voies aériennes et le résultat à atteindre empêchant l'aggravation de l'état de la victime	Nommer les signes permettant d'identifier une obstruction complète des voies aériennes et le résultat à atteindre empêchant l'aggravation de l'état de la victime	Identifier les signes permettant d'identifier une obstruction complète des voies aériennes et citer le résultat à atteindre empêchant l'aggravation de l'état de la victime	
4.1.2 Mettre en œuvre l'action de secours adaptée choisie en présence d'un ou plusieurs signes indiquant que la victime présente une obstruction complète des voies aériennes	Connaître les actions à réaliser en présence d'une victime présentant une obstruction complète des voies aériennes	Démontrer quand, comment et pourquoi, les actions à réaliser en présence d'une victime présentant une obstruction complète des voies aériennes	Maîtriser la conduite à tenir en présence d'une victime présentant une obstruction complète des voies aériennes	Lors d'une phase d'apprentissage l'apprenant devra pratiquer immédiatement la libération des voies aériennes chez une personne consciente présentant une obstruction complète des voies aériennes en effectuant jusqu'à 5 claques dans le dos
4.1.3 Mettre en œuvre l'action de secours adaptée choisie face à l'existence d'un ou plusieurs signes indiquant que la victime d'une obstruction complète des voies aériennes et chez qui les 5 claques initiales sont inefficaces	Connaître les actions à réaliser en présence d'une victime présentant une obstruction complète des voies aériennes en cas d'inefficacité des 5 claques	Démontrer quand, comment et pourquoi, les actions à réaliser en présence d'une victime présentant une obstruction complète des voies aériennes en cas d'inefficacité des 5 claques	Maîtriser la conduite à tenir en présence d'une victime présentant une obstruction complète des voies aériennes en cas d'inefficacité des 5 claques	Lors d'une phase d'apprentissage pratiquer la libération des voies aériennes chez une personne consciente présentant une obstruction des voies aériennes en effectuant jusqu'à 5 compressions abdominales dans le cas où les 5 claques initiales sont inefficaces
4.1.4 Réaliser l'action de secours adaptée face à une obstruction complète des voies aériennes par un corps étranger, lorsqu'il est	Connaître l'action de secours adaptée face à une obstruction complète des voies aériennes par un corps étranger, lorsqu'il est impossible	Démontrer quand, et justifier, l'action de secours adaptée face à une obstruction complète des voies aériennes par un corps étranger, lorsqu'il est	Maîtriser la conduite à tenir l'action de secours adaptée face à une obstruction complète des voies aériennes par un corps étranger, lorsqu'il est	Lors d'une phase d'apprentissage l'ensemble de l'action de secours adaptée face à une obstruction complète des voies aériennes par un corps étranger, lorsqu'il est

impossible d'encercler l'abdomen de la victime (obèse, femme enceinte dans les derniers mois de grossesse...) et après une série de 5 claques dans le dos inefficaces	d'encercler l'abdomen de la victime (obèse, femme enceinte dans les derniers mois de grossesse...) et après une série de 5 claques dans le dos inefficaces	impossible d'encercler l'abdomen de la victime (obèse, femme enceinte dans les derniers mois de grossesse...) et après une série de 5 claques dans le dos inefficaces	impossible d'encercler l'abdomen de la victime (obèse, femme enceinte dans les derniers mois de grossesse...) et après une série de 5 claques dans le dos inefficaces	impossible d'encercler l'abdomen de la victime (obèse, femme enceinte dans les derniers mois de grossesse...) et après une série de 5 claques dans le dos inefficaces
---	--	---	---	---

OBJECTIF 4.2

Reformuler la conduite à tenir que le sauveteur doit adopter devant une victime qui présente une obstruction partielle des voies aériennes.

Capacités	Savoir	Critères d'évaluation	Savoir-faire	Critères d'évaluation
4.2.1 Reconnaître l'existence d'un ou plusieurs signes indiquant que la victime présente une obstruction partielle des voies aériennes	Connaître les signes permettant d'identifier une obstruction partielle des voies aériennes et le résultat à atteindre empêchant l'aggravation de l'état de la victime	Nommer les signes permettant d'identifier une obstruction partielle des voies aériennes et le résultat à atteindre empêchant l'aggravation de l'état de la victime	Rechercher les signes permettant d'identifier une obstruction partielle des voies aériennes et citer le résultat à atteindre empêchant l'aggravation de l'état de la victime	
4.2.2 Mettre en œuvre l'action de secours adaptée choisie face à l'existence d'un ou plusieurs signes indiquant que la victime présente une obstruction partielle des voies aériennes	Connaître les actions à réaliser en présence d'une victime présentant une obstruction partielle des voies aériennes	Démontrer quand, comment et pourquoi, les actions à réaliser en présence d'une victime présentant une obstruction partielle des voies aériennes	Maîtriser la conduite à tenir en présence d'une victime présentant une obstruction partielle des voies aériennes	L'apprenant devra reformuler la conduite à tenir que le sauveteur doit adopter devant une victime qui présente une obstruction partielle des voies aériennes

Compétence 4 : L'OBSTRUCTION BRUTALE DES VOIES AERIENNES PAR CORPS ETRANGER (40 mn)

Capacités	Techniques pédagogiques	Moyens pédagogiques	Recommandations	Durée
4.1.1/4.1.2	Etude de cas	Outil multimédia FFSS Vidéo projecteur Fiches Recommandations DGSCGC « OBSTRUCTION BRUTALE DES VOIES AÉRIENNES » « FT4 DÉSOBSTRUCTION PAR LA MÉTHODE DES CLAQUES DANS LE DOS »		3 mn
	Démonstration en temps réel	Outil multimédia FFSS Vidéo projecteur	Présentation de la vidéo de l'outil multimédia ou démonstration en temps réel du formateur.	2 mn
	Démonstration Pratique commentée et justifiée en miroir Chez l'adulte et grand enfant	Téléphone	Réalisation en binôme échange des rôles (sauveteur victime). Montrer les signes qui permettent de reconnaître l'obstruction complète des voies aériennes.	5 mn
	Démonstration commentée et justifiée Chez la victime qui peut tenir sur la cuisse du sauveteur Chez la victime qui peut tenir sur l'avant-bras du sauveteur (nourrisson, petit enfant)		Pour éviter tout accident, ne pas réaliser réellement les claques dans le dos. Expliquer pourquoi les claques dans le dos provoquent la désobstruction des voies aériennes. Indiquer comment réaliser les claques dans le dos en remontrant le geste. Préciser la technique pour une victime pouvant se tenir sur la cuisse du sauveteur. La claque doit être donnée : <ul style="list-style-type: none"> • entre les 2 omoplates ; • avec le talon de la main ouverte ; • de façon vigoureuse. Le corps étranger est expulsé par les claques dans le dos.	3 mn
	Apprentissage		Apprentissage différé en fin de compétence 4.1.3	
4.1.3	Démonstration en temps réel	Outil multimédia FFSS Vidéo projecteur	Présentation de la vidéo de l'outil multimédia ou démonstration en temps réel du formateur	2 mn
	Démonstration Pratique commentée et justifiée en miroir <i>Chez l'adulte et grand enfant</i>	Outil multimédia FFSS Vidéo projecteur Bouteille plastique avec bouchon conique Téléphone Fiches Recommandations DGSCGC «FT5 DÉSOBSTRUCTION PAR LA MÉTHODE DES	Réalisation en binôme, échange des rôles (sauveteur victime). A partir de la phase précédente, indiquer que, parfois, les claques dans le dos sont inefficaces et qu'il faut alors faire des compressions de l'abdomen pour désobstruer les voies aériennes.	5 mn

		COMPRESSIONS ABDOMINALES »	Montrer, sans les réaliser réellement, les compressions abdominales qui aboutissent à la désobstruction suivie de la demande d'un avis médical. Expliquer comment réaliser le geste. La compression doit être faite : <ul style="list-style-type: none"> • au creux de l'estomac ; • sans appuyer sur les côtes ; • vers l'arrière et vers le haut. 	
	Démonstration commentée justifiée Chez le nourrisson et le petit enfant		Les compressions thoraciques doivent être : Pratiquées au milieu de la poitrine Profondes	5 mn
	Apprentissage			5 mn
4.1. 4	Démonstration Pratique commentée et justifiée en miroir <i>(compressions thoraciques chez un adulte obèse ou une femme dans les derniers mois de sa grossesse)</i>	Outil multimédia FFSS Vidéo projecteur Téléphone Mannequin nourrisson « FT6 DÉSOBSTRUCTION PAR LA MÉTHODE DES COMPRESSIONS THORACIQUES »	<ul style="list-style-type: none"> • Montrer sans les réaliser réellement, l'enchaînement des claques dans le dos et, les compressions thoraciques chez un adulte obèse ou une femme dans les derniers mois de sa grossesse présentant une obstruction brutale. Les compressions thoraciques doivent être : <ul style="list-style-type: none"> ○ Au milieu du sternum ; ○ Sans appuyer sur les côtes ; ○ Vers l'arrière. • Montrer l'enchaînement des claques dans le dos et les compressions thoraciques chez un nourrisson. Les compressions thoraciques doivent être : <ul style="list-style-type: none"> ○ Pratiquées au milieu de la poitrine ○ profondes. 	5 mn
4.2.1 /4.2.2	Exposé interactif (Obstruction partiel) Reformulation		Préciser la conduite à tenir du sauveteur et indiquer la différence des signes constatés avec la situation précédente. Insister sur l'absence de réalisation de gestes de désobstruction qui, s'ils étaient réalisés, pourraient aggraver la situation.	5 mn

Compétence 5 : L'HÉMORRAGIE EXTERNE

OBJECTIF 5.1

Réaliser immédiatement les gestes de secours d'urgence nécessaires à une personne victime d'une hémorragie externe.

Capacités	Savoir	Critères d'évaluation	Savoir-faire	Critères d'évaluation
5.1.1 Reconnaître l'existence d'un ou plusieurs signes indiquant que la victime présente une hémorragie externe	Connaître les signes permettant d'identifier une hémorragie externe et le résultat à atteindre empêchant l'aggravation de l'état de la victime	Nommer les signes permettant d'identifier la présence d'une hémorragie externe et le résultat à atteindre empêchant l'aggravation de l'état de la victime	Rechercher les signes permettant d'identifier la présence d'une hémorragie externe et citer le résultat à atteindre empêchant l'aggravation de l'état de la victime	
5.1.2 Réaliser l'action de secours adaptée face à l'existence d'un ou plusieurs signes indiquant que la victime présente une hémorragie externe	Connaître les actions à réaliser en présence d'une victime présentant une hémorragie externe	Démontrer quand, comment et pourquoi, les actions à réaliser en présence d'une victime présentant une hémorragie externe	Maîtriser la conduite à tenir en présence d'une victime présentant une hémorragie externe	Lors d'une phase d'apprentissage l'apprenant devra effectuer l'enchaînement des techniques permettant l'arrêt d'une hémorragie visible
5.1.3 Réaliser l'action de secours adaptée face à une victime qui présente une hémorragie externe et dont la compression directe est impossible ou inefficace	Connaître les actions à réaliser face à une victime qui présente une hémorragie externe et dont la compression directe est impossible ou inefficace	Démontrer quand, comment et pourquoi, les actions à réaliser face à une victime qui présente une hémorragie externe et dont la compression directe est impossible ou inefficace.	Maîtriser la conduite à tenir face à une victime qui présente une hémorragie externe et dont la compression directe est impossible ou inefficace	L'apprenant devra effectuer l'enchaînement de la technique de la pose du garrot improvisé ou industriel
5.1.4 Réaliser l'action de secours adaptée en présence d'une victime qui saigne du nez, vomit ou crache du sang	Connaître les actions à réaliser en présence d'une victime qui saigne du nez ou qui vomit ou crache du sang	Démontrer quand, comment et pourquoi, les actions à réaliser en présence d'une victime qui saigne du nez ou qui vomit ou crache du sang	Maîtriser la conduite à tenir en présence d'une victime qui saigne du nez ou qui vomit ou crache du sang	Lors d'une phase d'apprentissage l'apprenant devra reformuler la conduite à tenir que le sauveteur doit adopter devant une victime qui saigne du nez ou qui vomit ou crache du sang
5.1.5 Mettre en œuvre l'action de protection adaptée lorsqu'un sauveteur est en contact avec le sang de la victime	Connaître la conduite à tenir lorsqu'un sauveteur est en contact avec le sang de la victime	Citer la conduite à tenir lorsqu'un sauveteur est en contact avec le sang de la victime		

Compétence 5 : LES HÉMORRAGIES EXTERNES (60 mn)

Capacités	Techniques pédagogiques	Moyens pédagogiques	Recommandations	Durée
5.1.1/5.1.2	Etude de cas	Outil multimédia FFSS Vidéo projecteur Fiches Recommandations DGSCGC « HÉMORRAGIES EXTERNES » « FT1 COMPRESSION DIRECTE »		2 mn
	Démonstration en temps réel	Outil multimédia FFSS Vidéo projecteur Maquillage	Présentation de la vidéo de l'outil multimédia ou démonstration en temps réel du formateur.	2 mn
	Démonstration commentée justifiée <i>(Compression directe et pansement compressif)</i> Reformulation	<ul style="list-style-type: none"> • Tapis de sol • Gants ou sac plastique • Matériel de simulation • Bouteille de sang • Tissu propre • Liens larges ou bande élastique • Téléphone 	<p>Montrer et justifier l'enchaînement des gestes : faire appuyer par la victime, allonger la victime en l'isolant du sol, Réaliser un pansement compressif si Le pansement compressif peut remplacer la compression manuelle seulement si elle a permis d'arrêter le saignement.</p> <p>La compression directe doit être :</p> <ul style="list-style-type: none"> • suffisante pour arrêter le saignement ; • permanente. 	10 mn
	Apprentissage <i>(compression directe et pansement compressif)</i>	Idem DP	Demander aux participants de réaliser l'ensemble de la CAT, associant compression directe avec la main puis, relais par un pansement compressif.	15 mn
5.1.3	Démonstration Pratique commentée et justifiée en miroir (Garrot)	Outil multimédia FFSS Vidéo projecteur Fiches Recommandations DGSCGC « HÉMORRAGIES EXTERNES » « FT7 GARROT » Gants Matériel de simulation « 6 garrots improvisés » « 6 Garrots de fabrication industrielle»	Réalisation en binôme échange des rôles (sauveteur victime) Le garrot doit : <ul style="list-style-type: none"> • être situé en amont de la plaie qui saigne • être serré pour arrêter le saignement 	15 mn
5.1.4	Démonstration commentée justifiée <i>(Conduites particulières)</i> Reformulation	Outil multimédia FFSS Vidéo projecteur Tableau de feutre ou magnétique Fiche Recommandation DGSCGC « HÉMORRAGIES EXTERNES »	Montrer le geste à réaliser sur soi-même pour arrêter un saignement de nez. Indiquer les actions que le sauveteur doit réaliser s'il se trouve en présence d'une victime qui vomit ou crache du sang. Faire reformuler par les participants.	3 mn
5.1.5	Démonstration commentée justifiée		Expliquer la conduite à tenir lorsqu'un sauveteur est en contact avec le sang de la victime	3 mn
	Cas concrets de synthèse		2 à 3 cas concrets portant sur les 5 premières compétences	10 mn

Compétence 6 : LA PERTE DE CONNAISSANCE

OBJECTIF 6.1

Reconnaître la perte de connaissance, assurer la liberté des voies aériennes, apprécier la respiration et réaliser les gestes de secours qu'impose l'état de la victime pour assurer sa survie.

Capacités	Savoir	Critères d'évaluation	Savoir-faire	Critères d'évaluation
6.1.1 Reconnaître l'existence d'un ou plusieurs signes indiquant que la victime présente une perte de connaissance	Connaître les signes permettant d'identifier une perte de connaissance et le résultat à atteindre empêchant l'aggravation de l'état de la victime	Nommer les signes et les causes permettant d'identifier la présence d'une perte de connaissance et le résultat à atteindre empêchant l'aggravation de l'état de la victime	Rechercher les signes permettant d'identifier que la victime présente une perte de connaissance et citer le résultat à atteindre empêchant l'aggravation de l'état de la victime	Lors d'une phase d'apprentissage l'apprenant devra effectuer le bilan d'une victime qui présente une perte de connaissance
6.1.2 Réaliser l'action de secours adaptée face à l'existence d'une victime qui présente une perte de connaissance afin d'assurer la libération des voies aériennes	Connaître les actions à réaliser afin d'assurer la libération des voies aériennes en présence d'une victime qui présente une perte de connaissance	Démontrer quand, comment et pourquoi, assurer la libération des voies aériennes en présence d'une victime qui présente une perte de connaissance	Maîtriser la conduite à tenir permettant d'assurer la libération des voies aériennes en présence d'une victime qui présente une perte de connaissance	Lors d'une phase d'apprentissage l'apprenant devra effectuer la libération des voies aériennes d'une victime qui présente une perte de connaissance
6.1.3 Reconnaître l'existence d'un ou plusieurs signes indiquant que la victime qui présente une perte de connaissance et qui ventile	Connaître les signes permettant d'identifier que la victime qui présente une perte de connaissance ventile	Nommer les signes permettant d'identifier que la victime qui présente une perte de connaissance ventile	Rechercher les signes permettant d'identifier que la victime qui présente une perte de connaissance ventile	Lors d'une phase d'apprentissage l'apprenant devra effectuer le bilan d'une victime qui présente une perte de connaissance et qui ventile
6.1.4 Réaliser l'action de secours adaptée en présence d'un adulte ou d'un enfant qui présente une perte de connaissance et qui ventile	Connaître les actions à réaliser afin d'assurer la libération complète et permanente des voies aériennes en présence d'une victime qui présente une perte de connaissance et qui ventile	Démontrer quand, comment et pourquoi, assurer la libération complète et permanente des voies aériennes en présence d'une victime qui présente une perte de connaissance et qui ventile	Maîtriser la conduite à tenir en permettant d'assurer la libération complète et permanente des voies aériennes en présence d'une victime qui présente une perte de connaissance et qui ventile	Lors d'une phase d'apprentissage l'apprenant devra effectuer l'enchaînement des techniques permettant d'assurer la libération complète et permanente des voies aériennes en présence d'une victime qui présente une perte de connaissance et qui ventile
6.1.5 Réaliser l'action de secours adaptée en présence d'un nourrisson qui présente une perte de connaissance et qui ventile	Connaître les actions à réaliser afin d'assurer la libération complète et permanente des voies aériennes en présence d'un nourrisson qui présente une perte de connaissance et qui ventile	Démontrer quand, comment et pourquoi, assurer la libération complète et permanente des voies aériennes en présence d'un nourrisson qui présente une perte de connaissance et qui ventile		

Compétence 6 : LA PERTE DE CONNAISSANCE (45 mn)

Capacités	Techniques pédagogiques	Moyens pédagogiques	Recommandations	Durée
6.1.1/6.1.2 6.1.3/6.1.4	Etude de cas	Outil multimédia FFSS Vidéo projecteur Fiches Recommandations DGSCGC « PERTE DE CONNAISSANCE »	A partir d'une situation qui présente une victime inerte, amener les participants à : <ul style="list-style-type: none"> • Identifier la situation nouvelle, • Préciser les conséquences qui justifient l'action de secours, • Indiquer le résultat à atteindre pour pouvoir évaluer l'action de secours : MAINTENIR LES VOIES AERIENNES LIBRES POUR RESPIRER. 	2 mn
	Démonstration en temps réel	Outil multimédia FFSS Vidéo projecteur	Présentation de la vidéo de l'outil multimédia ou démonstration en temps réel du formateur	2 mn
	Démonstration commentée justifiée Reformulation	Outil multimédia FFSS Vidéo projecteur Coupe de tête Tapis de sol « FT 9 LIBÉRATION DES VOIES AÉRIENNES » « FT11 POSITION LATÉRALE DE SÉCURITÉ »	<p>La démonstration et l'apprentissage de cette CAT sont ici réalisés en 3 séquences pour faciliter l'apprentissage.</p> <p>1^{ère} séquence : Démonstration commentée, puis apprentissage d'« apprécier la conscience » jusqu'à « apprécier la respiration » ;</p> <p>1^{ère} séquence : Le formateur explique et justifie comment apprécier l'inconscience, assurer la liberté des voies aériennes d'une victime, apprécier sa respiration ; Utiliser une coupe de tête pour montrer l'effet sur les voies aériennes de ce geste de secours. La liberté des voies aériennes est assurée lorsque :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le menton est élevé ; • la tête est maintenue dans cette position. <p>Insister sur le contrôle de la présence de la respiration, indispensable avant la mise sur le côté.</p>	10 mn
	Apprentissage	Tapis de sol	Le sauveteur doit refaire l'un après l'autre les gestes qui lui ont été démontrés : apprécier la conscience, basculer la tête de la victime en arrière, élever son menton, apprécier la respiration	10 mn
				5 mn

	Démonstration commentée justifiée Reformulation	Outil multimédia FFSS Vidéo projecteur Tapis de sol Moyens pour couvrir une victime Téléphone « FT 9 LIBÉRATION DES VOIES AÉRIENNES » « FT11 POSITION LATÉRALE DE SÉCURITÉ »	2^{ème} séquence : Démonstration commentée puis apprentissage de la « mise en PLS » chez une victime inconsciente qui ventile suite à un évènement non traumatique. La mise en PLS est précédée d'un bilan et de la LVA, explique et justifie comment installer la victime en PLS. L'ensemble de l'action de secours doit être réalisé jusqu'à la surveillance de la victime. La mise en position latérale de sécurité doit : <ul style="list-style-type: none"> • Limiter au maximum les mouvements de la colonne vertébrale ; • Aboutir à une position stable, la plus latérale possible ; • Permettre un contrôle permanent de la respiration de la victime ; • permettre l'écoulement des liquides vers l'extérieur (bouche ouverte). 	
	Apprentissage	Tapis de sol Moyens pour couvrir une victime Téléphone	Le sauveteur doit refaire l'un après l'autre les gestes qui lui ont été démontrés : apprécier la conscience, basculer la tête de la victime en arrière, élever son menton, ouvrir la bouche, apprécier la respiration et mettre en PLS. L'ensemble de l'action de secours doit être réalisé jusqu'à la surveillance de la victime.	10 mn
	Démonstration commentée justifiée	Outil multimédia FFSS Vidéo projecteur Fiches Recommandations DGSCGC «PERTE DE CONNAISSANCE »	3^{ème} séquence : Démonstration commentée justifiée explique et justifie la conduite à tenir en présence d'une victime qui ne répond pas, ne réagit pas et respire à la suite d'un traumatisme	5 mn
6.1.5	Démonstration commentée justifiée Nourrisson	Outil multimédia FFSS Vidéo projecteur Mannequin nourrisson Fiche Recommandations DGSCGC « FT 9 LIBÉRATION DES VOIES AÉRIENNES » « FT11 POSITION LATÉRALE DE SÉCURITÉ »		1 mn

Compétence 7 : L'ARRÊT CARDIAQUE

OBJECTIF 7.1

Comprendre l'intérêt de la chaîne de survie lors d'un arrêt cardiaque.

Capacités	Savoir	Critères d'évaluation	Savoir-faire	Critères d'évaluation
7.1.1 Connaître la chaîne de survie	Connaître les différents maillons composant la chaîne de survie	Nommer les différentes étapes composant la chaîne de survie et l'influence sur le taux de survie des victimes d'un arrêt cardiaque		

OBJECTIF 7.2

Prendre en charge, avec ou sans DAE, une victime inconsciente qui présente un arrêt cardiaque dans l'attente d'un renfort.

Capacités	Savoir	Critères d'évaluation	Savoir-faire	Critères d'évaluation
7.2.1 Reconnaître l'existence d'un ou plusieurs signes indiquant que la victime adulte présente un arrêt cardiaque	Connaître les signes permettant d'identifier un arrêt cardiaque	Nommer les signes permettant d'identifier un arrêt cardiaque	Rechercher les signes permettant d'identifier la présence d'une victime en arrêt cardiaque	Lors d'une phase d'apprentissage l'apprenant devra effectuer le bilan d'une victime en arrêt cardiaque
7.2.2 Réaliser l'action de secours adaptée en présence d'une victime adulte en arrêt cardiaque	Connaître les actions à réaliser afin d'assurer la réanimation cardio-pulmonaire d'une victime adulte en arrêt cardiaque	Démontrer quand, comment et pourquoi, assurer la réanimation cardio-pulmonaire d'une victime adulte en arrêt cardiaque	Maîtriser la conduite à tenir en présence d'une victime adulte en arrêt cardiaque en attendant l'arrivée d'un DAE	Lors d'une phase d'apprentissage l'apprenant devra pratiquer une réanimation cardio-pulmonaire d'une victime en arrêt cardiaque

OBJECTIF 7.3

Mettre en œuvre une réanimation cardio-pulmonaire chez un enfant et un nourrisson.

Capacités	Savoir	Critères d'évaluation	Savoir-faire	Critères d'évaluation
7.3.1 Reconnaître l'existence d'un ou plusieurs signes indiquant qu'un enfant ou un nourrisson présente un arrêt cardiaque	Connaître les signes permettant d'identifier un arrêt cardiaque chez un enfant ou un nourrisson	Nommer les signes permettant d'identifier un arrêt cardiaque chez un enfant ou un nourrisson	Rechercher les signes permettant d'identifier la présence d'un arrêt cardiaque chez un enfant ou chez un nourrisson	Lors d'une phase d'apprentissage l'apprenant devra effectuer le bilan d'un enfant ou d'un nourrisson victime d'un arrêt cardiaque
7.3.2 Mettre en œuvre l'action de secours adaptée en présence d'un enfant ou d'un nourrisson présentant un arrêt cardiaque	Connaître les actions à réaliser afin d'assurer la réanimation cardio-pulmonaire d'un enfant ou d'un nourrisson présentant un arrêt cardiaque	Démontrer quand, comment et pourquoi, assurer la réanimation cardio-pulmonaire d'un enfant ou d'un nourrisson présentant un arrêt cardiaque	Maîtriser la conduite à tenir en présence d'un enfant ou d'un nourrisson présentant un arrêt cardiaque	Lors d'une phase d'apprentissage l'apprenant devra pratiquer une réanimation cardio-pulmonaire d'un enfant ou d'un nourrisson présentant un arrêt cardiaque

OBJECTIF 7.4

Mettre en œuvre un défibrillateur automatisé externe.

Capacités	Savoir	Critères d'évaluation	Savoir-faire	Critères d'évaluation
7.4.1 Mettre en œuvre un défibrillateur automatisé externe adapté en présence d'une victime en arrêt cardiaque	Connaître où on peut trouver un DAE et les actions nécessaires pour sa mise en œuvre	Démontrer quand, comment et pourquoi, assurer la mise en œuvre d'un DAE en présence d'une victime en arrêt cardiaque	Mettre en œuvre un DAE en présence d'une victime en arrêt cardiaque	Lors d'une phase d'apprentissage l'apprenant devra mettre en œuvre un DAE en présence d'une victime en arrêt cardiaque
7.4.2 Connaître les risques et contraintes liés à l'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe	Reconnaître les cas particuliers d'utilisation du DAE	Citer les cas particuliers d'utilisation du DAE		

Compétence 7 : L'ARRET CARDIAQUE (1h48 mn)

Capacités	Techniques pédagogiques	Moyens pédagogiques	Recommandations	Durée
7.1.1	Exposé	Outil multimédia FFSS Vidéo projecteur Fiches Recommandations DGSCGC « ARRET CARDIAQUE »	Présenter la « chaîne de survie ».	2 mn
7.2.1/7.2.2	Démonstration en temps réel	Outil multimédia FFSS Vidéo projecteur Mannequin adulte	Présentation de la vidéo de l'outil multimédia ou démonstration en temps réel du formateur	3 mn
	Démonstration commentée justifiée (RCP et compression Thoraciques) Reformulation	Outil multimédia FFSS Vidéo projecteur Mannequin adulte Téléphone Fiches Recommandations DGSCGC « FT2 COMPRESSIONS THORACIQUES »	<p>La démonstration et l'apprentissage de cette CAT sont ici réalisés en 3 séquences pour faciliter l'apprentissage.</p> <p><u>1^{ère} séquence</u> : protéger, constater l'inconscience, mettre à plat dos si besoin, libérer les voies aériennes, constater l'arrêt respiratoire, faire alerter par un témoin, demander un DAE et réaliser les 30 premières compressions thoraciques. Commenter et insister sur la constatation de l'absence de respiration et les points clés des compressions thoraciques. Indiquer que la suite sera envisagée ultérieurement.</p> <p>Une victime est considérée comme étant en arrêt cardiaque lorsqu'elle a perdu connaissance et :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ne respire pas : aucun mouvement de la poitrine n'est visible et aucun bruit ou souffle n'est perçu ; • Présente une respiration anormale avec des mouvements respiratoires lents, bruyants, difficiles et inefficaces (respiration agonique). • Ou en cas de doute. <p>Les compressions thoraciques doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • compresser fortement le sternum ; • avoir une fréquence comprise entre 100 et 120 par minute. 	5 mn
	Apprentissage	Mannequins adultes	Les participants doivent tous refaire la séquence démontrée. Placer les participants à 2 ou 3 par mannequin.	20 mn
				5 mn

	Démonstration commentée justifiée	Outil multimédia FFSS Vidéo projecteur Mannequin adulte « FT 7 INSUFFLATIONS »	Envisager ensuite la 2 ^{ème} séquence de la CAT. 2^{ème} séquence : dans l'attente de l'arrivée du DAE, réaliser une RCP en associant des insufflations aux compressions thoraciques. Les deux insufflations doivent : <ul style="list-style-type: none"> • être lentes et progressives ; • cesser dès le début de soulèvement de la poitrine ; • être réalisées en 5 secondes au maximum. 	
	Apprentissage	Mannequin adulte	Les participants doivent tous refaire la séquence démontrée. Placer les participants à 2 ou 3 par mannequin.	15 mn
7.4.1	Démonstration commentée justifiée Reformulation	Outil multimédia FFSS Vidéo projecteur Mannequin adulte DAE d'entraînement avec accessoires « MAT1 DÉFIBRILLATION » « FT3 DÉFIBRILLATION »	Envisager ensuite la 3 ^{ème} séquence de la CAT. 3^{ème} séquence : <ul style="list-style-type: none"> - Présenter le DAE, rappeler son rôle et indiquer où on peut le trouver. - Mettre en œuvre le DAE dès qu'il est disponible (mettre en marche l'appareil) préparer la victime La mise en œuvre du défibrillateur doit : <ul style="list-style-type: none"> • Être la plus précoce possible ; • interrompre le moins possible la pratique des compressions thoraciques. 	5 mn
	Apprentissage	Mannequins DAE d'entraînement avec accessoires Tapis de sol	Les participants doivent tous refaire la séquence démontrée. Placer les participants à 2 ou 3 par mannequin + DAE. En fonction du nombre de participants et du temps disponible, on peut envisager de demander aux participants de refaire la séquence complète (associant les 3 séquences démontrées). Possibilité de poser le DAE pendant qu'un autre sauveteur réalise la RCP.	8 mn
7.4.2	Démonstration commentée justifiée	Outil multimédia FFSS Vidéo projecteur	Indiquer les risques et contraintes	5 mn
7.3.1/7.3.2	Démonstration commentée justifiée	Outil multimédia FFSS Vidéo projecteur Mannequin enfant Mannequin nourrisson « FT2 COMPRESSIONS THORACIQUES » « FT 7 INSUFFLATIONS » « MAT1 DÉFIBRILLATION » « FT3 DÉFIBRILLATION »	Détailler le bouche-à-bouche-et-nez chez le nourrisson et indiquer que chez l'enfant, les techniques de ventilation artificielle sont les mêmes que chez l'adulte. Montrer et expliquer les compressions thoraciques : <ul style="list-style-type: none"> - Chez l'enfant, avec une main, enfoncement d'un tiers de son épaisseur soit environ 5 cm ; - Chez le nourrisson, avec la pulpe des 2 doigts, enfoncement d'un tiers de son épaisseur soit environ 4 cm ; 	5 mn

	Reformulation		<p>Débuter la RCP par 5 insufflations initiales avant de poursuivre par les compressions thoraciques.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Associer ensuite les compressions thoraciques aux insufflations à un rythme de 15 compressions pour 2 insufflations. <p>Pendant la RCP, la main qui ne comprime pas reste posée sur le front de la victime pour maintenir les voies aériennes libres.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La défibrillation doit être réalisée avec des appareils adaptés (électrodes enfants, réducteur d'énergie...); - En l'absence d'un DAE adapté, un DAE « Adulte » peut être utilisé. Les électrodes adultes sont alors positionnées en avant au milieu du thorax pour l'une et au milieu du dos pour l'autre. 	
	Apprentissage	Mannequin enfant Mannequin nourrisson	<p>Faire deux groupes de 4 à 5 participants (un groupe avec un mannequin nourrisson, l'autre avec un mannequin enfant).</p> <p>Leur demander à tour de rôle de réaliser les gestes démontrés puis inverser les groupes</p>	15 mn
	Cas concrets de synthèse		2 à 3 cas concrets portant sur les compétences 6 et 7	20 mn

Compétence 8 : LE MALAISE

OBJECTIF 8.1

Devant une victime qui présente un malaise, l'interroger, l'installer en position correcte pour éviter une aggravation, recourir si nécessaire à un conseil médical et respecter les recommandations des secours.

Capacités	Savoir	Critères d'évaluation	Savoir-faire	Critères d'évaluation
8.1.1 Mettre immédiatement au repos, la victime qui présente un malaise			Mettre immédiatement au repos, la victime qui présente un malaise	Met immédiatement au repos la victime présentant une suspicion de malaise
8.1.2 Reconnaître l'existence d'un ou plusieurs signes indiquant que la victime présente un malaise	Connaître les signes permettant d'identifier un malaise et le résultat à atteindre empêchant l'aggravation de l'état de la victime	Nommer les signes permettant d'identifier un malaise et le résultat à atteindre empêchant l'aggravation de l'état de la victime		
8.1.3 Réaliser l'action de secours adaptée en présence d'une victime présentant un malaise			Maîtriser la conduite à tenir en présence d'une victime qui présente un malaise	Lors d'une reformulation l'apprenant devra décrire et justifier les opérations qu'il doit effectuer en présence d'une victime qui se plaint d'un malaise

Compétence 8 : LE MALAISE (20 mn)

Capacités	Techniques pédagogiques	Moyens pédagogiques	Recommandations	Durée
8.1.1/8.1.2/ 8.1.3	Etude de cas	Outil multimédia FFSS Vidéo projecteur Fiches Recommandations DGSCGC « MALAISE »	A partir d'une situation qui présente une victime qui se plaint d'un malaise, amener les participants à : <ul style="list-style-type: none"> • Identifier la situation nouvelle ; • Préciser les conséquences qui justifient l'action de secours ; • indiquer le résultat à atteindre pour pouvoir évaluer l'action de secours. 	2 mn
	Démonstration en temps réel <i>(accident cardiaque)</i>	Outil multimédia FFSS : film 1 Vidéo projecteur	Présentation de la vidéo de l'outil multimédia ou démonstration en temps réel du formateur.	1 mn
	Démonstration commentée justifiée	Outil multimédia FFSS Vidéo projecteur Ou Tableau de feutre ou magnétique avec pictogrammes	Insister sur : <ul style="list-style-type: none"> - La mise au repos nécessaire pour éviter une aggravation ; - L'observation, l'écoute et les questions posées à la victime qui permettent de transmettre les informations au médecin lors de l'alerte ; - Le respect des recommandations données par le médecin ; - le formateur précise les signes spécifiques d'un accident cardiaque. 	4 mn
	Démonstration en temps réel <i>(A.V.C)</i>	Outil multimédia FFSS : film 2 Vidéo projecteur	Présentation de la vidéo de l'outil multimédia ou démonstration en temps réel du formateur	1 mn
	Démonstration commentée justifiée	Outil multimédia FFSS Vidéo projecteur Ou Tableau de feutre ou magnétique avec pictogrammes	Insister sur : <ul style="list-style-type: none"> - La mise au repos nécessaire pour éviter une aggravation ; - L'observation, l'écoute et les questions posées à la victime qui permettent de transmettre les informations au médecin lors de l'alerte ; - Le respect des recommandations données par le médecin ; - le formateur précise les signes spécifiques d'un accident vasculaire cérébral. 	4 mn
	Exposé interactif <i>(autres types malaises)</i>	Outil multimédia FFSS Vidéo projecteur Ou Tableau de feutre ou magnétique avec pictogrammes	Insister sur : <ul style="list-style-type: none"> - La mise au repos nécessaire pour éviter une aggravation ; - L'observation, l'écoute et les questions posées à la victime qui permettent de transmettre les informations au médecin lors de l'alerte ; - la distinction entre les signes imposant une prise en charge urgente et les autres signes. 	5 mn

	Démonstration Pratique commentée et justifiée en miroir (manœuvres physiques)	« FT12 Manœuvres Techniques »	Les manœuvres physiques sont réalisées dès que la victime reconnaît des signes annonciateurs d'une perte de connaissance imminente. Les apprenants réalisent les manœuvres sur eux même	5 mn
--	--	--	--	------

Compétence 9 : LES PLAIES

OBJECTIF 9.1

Installer la victime d'une plaie grave en position d'attente.

Capacités	Savoir	Critères d'évaluation	Savoir-faire	Critères d'évaluation
9.1.1 Reconnaître l'existence d'un ou plusieurs signes indiquant que la victime présente une plaie grave	Connaître les signes permettant d'identifier une plaie grave et le résultat à atteindre empêchant l'aggravation de l'état de la victime	Nommer les signes permettant d'identifier une plaie grave et le résultat à atteindre empêchant l'aggravation de l'état de la victime	Identifier les signes permettant d'identifier une plaie grave et citer le résultat à atteindre empêchant l'aggravation de l'état de la victime	L'apprenant devra décrire et justifier les opérations qu'il doit effectuer en présence d'une plaie grave
9.1.2 Mettre en œuvre l'action de secours adaptée en présence d'une victime qui présente une plaie grave	Connaître les actions à réaliser afin d'assurer l'installation en position adaptée d'une victime qui présente une plaie grave	Démontrer quand, comment et pourquoi, assurer l'installation en position adaptée d'une victime qui présente une plaie grave	Maîtriser la conduite à tenir en présence d'une personne qui se plaint et qui présente une plaie reconnue grave	Mettre en position d'attente adaptée et surveiller une personne qui présente une plaie reconnue grave

OBJECTIF 9.2

Nettoyer, protéger si besoin, une plaie reconnue simple et donner à la victime les conseils de surveillance adaptés.

Capacités	Savoir	Critères d'évaluation	Savoir-faire	Critères d'évaluation
9.2.1 Reconnaître l'existence d'un ou plusieurs signes indiquant que la victime présente une plaie simple	Connaître les signes permettant d'identifier une plaie simple et le résultat à atteindre empêchant l'aggravation de l'état de la victime	Nommer les signes et les causes permettant d'identifier une plaie simple, la conduite à tenir et les conseils de surveillance adaptés		
9.2.2 Citer l'action de secours adaptée à réaliser en présence d'une victime qui présente une plaie simple			Maîtriser la conduite à tenir en présence d'une victime qui présente une plaie simple	L'apprenant devra décrire et justifier les opérations qu'il doit effectuer en présence d'une plaie simple ainsi que les conseils de surveillance adaptés

Compétence 9 : LES PLAIES (10 mn)

Capacités	Techniques pédagogiques	Moyens pédagogiques	Recommandations	Durée
9.1.1/9.1.2	Exposée interactif	Outil multimédia FFSS Vidéo projecteur Tableau de feutre ou magnétique avec pictogrammes Fiches Recommandations DGSCGC « PLAIE »	Indiquer les signes d'une plaie grave et les signes d'une plaie simple.	2 mn
	Démonstration commentée justifiée Reformulation	Outil multimédia FFSS Vidéo projecteur Téléphone Tapis de sol Moyens pour couvrir une victime « FT10 MAINTIEN DE TÊTE »	Montrer comment identifier une plaie grave. Indiquer aux participants que la conduite à tenir est toujours identique, mais que deux localisations de la plaie nécessitent une position d'attente différente de la position horizontale. Ces cas sont alors envisagés : le formateur montre l'action attendue du sauveteur devant une victime consciente qui présente une plaie de l'abdomen , la position d'attente d'une victime qui présente une plaie du thorax . Puis la position d'attente d'une victime qui présente une plaie à l'œil .	5 mn
9. 2.1	Démonstration commentée justifiée Reformulation	Outil multimédia FFSS	Le formateur montre ou explique aux participants, les différents gestes à réaliser devant une victime qui présente une plaie simple. Insister sur le minimum nécessaire, le lavage des mains du sauveteur, le lavage de la plaie à l'eau et au savon... Conseils à donner à la victime. Rappel sur le tétanos . Demander un avis médical ou d'un autre professionnel de santé pour vérifier la validité de la vaccination antitétanique.	3 mn

Compétence 10 : LES BRÛLURES

OBJECTIF 10.1

Refroidir immédiatement, et au plus tard dans les 30 minutes, avec de l'eau courante tempérée et faible pression pendant au moins 10 minutes, idéalement 20 minutes une brûlure est reconnue grave et respecter les consignes données par les secours.

Capacités	Savoir	Critères d'évaluation	Savoir-faire	Critères d'évaluation
10.1.1 Reconnaître l'existence d'un ou plusieurs signes indiquant que la victime présente une brûlure grave	Connaître les signes permettant d'identifier une brûlure grave et le résultat à atteindre empêchant l'aggravation de l'état de la victime	Nommer les signes permettant d'identifier une brûlure grave et le résultat à atteindre empêchant l'aggravation de l'état de la victime		
10.1.2 Citer l'action de secours adaptée à réaliser en présence d'une victime qui présente une brûlure grave			Identifier les signes permettant de reconnaître une brûlure grave et citer le résultat à atteindre empêchant l'aggravation de l'état de la victime	L'apprenant devra décrire et justifier les opérations qu'il doit effectuer en présence d'une brûlure grave
10.1.3 Mettre en œuvre l'action de secours adaptée en présence d'une victime qui présente une brûlure par produits chimiques, électrique ou interne par inhalation	Connaître les signes permettant d'identifier une brûlure par produits chimiques, électrique ou interne par inhalation et le résultat à atteindre empêchant l'aggravation de l'état de la victime	Nommer les signes et les causes permettant d'identifier une brûlure par produits chimiques, électrique ou interne par inhalation, la conduite à tenir et les conseils de surveillance adaptés		

OBJECTIF 10.2

Refroidir immédiatement, et au plus tard dans les 30 minutes, avec de l'eau courante tempérée et faible pression pendant au moins 10 minutes, idéalement 20 minutes, une brûlure est reconnue simple

Capacités	Savoir	Critères d'évaluation	Savoir-faire	Critères d'évaluation
10.2.1 Reconnaître l'existence d'un ou plusieurs signes indiquant la présence d'une brûlure simple	Connaître les signes permettant d'identifier une brûlure simple et le résultat à atteindre empêchant l'aggravation de l'état de la victime	Nommer les signes et les causes permettant d'identifier une brûlure simple, la conduite à tenir et les conseils de surveillance adaptés		
10.2.2 Citer l'action de secours adaptée à réaliser en présence d'une victime qui présente une brûlure simple			Maitriser la conduite à tenir en présence d'une victime qui présente une brûlure simple	L'apprenant devra décrire et justifier les opérations qu'il doit effectuer en présence d'une brûlure simple ainsi que les conseils de surveillance adaptés

Compétence 10 : LES BRÛLURES (10')

Capacités	Techniques pédagogiques	Moyens pédagogiques	Recommandations	Durée
10.1.1/10.1.2/10.1.3	Exposé interactif	Outil multimédia FFSS Vidéo projecteur Fiches Recommandations DGSCGC « BRULURE »	Présentation de la vidéo de l'outil multimédia ou démonstration en temps réel par le formateur	2 mn
	Démonstration commentée justifiée Reformulation	Outil multimédia FFSS Vidéo projecteur	Montrer comment identifier une brûlure grave et expliquer la conduite à tenir puis l'action de secours adaptée en présence d'une victime qui présente une brûlure par produits chimiques, électrique ou interne par inhalation	5 mn
10.2.1/1.2.2	Démonstration commentée justifiée Reformulation	Outil multimédia FFSS Vidéo projecteur	Montrer comment identifier une brûlure simple et expliquer la conduite à tenir. Elle doit être refroidie de la même façon, puis surveillée comme une plaie simple. protéger la brûlure par un pansement stérile ou un film plastique non adhésif	3 mn

Compétence 11 : LE TRAUMATISME

OBJECTIF 11.1

Eviter toute mobilisation d'une personne qui présente un traumatisme

Capacités	Savoir	Critères d'évaluation	Savoir-faire	Critères d'évaluation
11.1.1 Reconnaître l'existence d'un ou plusieurs signes indiquant qu'une victime présente un traumatisme	Connaître les signes permettant d'identifier un traumatisme et le résultat à atteindre empêchant l'aggravation de l'état de la victime	Nommer les signes et les causes permettant d'identifier un traumatisme, la conduite à tenir et les conseils de surveillance adaptés	Maîtriser la conduite à tenir en présence d'une victime qui présente un traumatisme	Lors d'une phase d'apprentissage l'apprenant devra décrire et justifier les opérations qu'il va effectuer en présence d'un traumatisme
11.1.2 Réaliser l'action de secours adaptée en présence d'une victime qui présente une douleur du cou à la suite d'un traumatisme			Maîtriser la conduite à tenir en présence d'une victime qui présente une douleur du cou à la suite d'un traumatisme	l'apprenant devra réaliser l'action de secours adaptée en présence d'une victime qui présente une douleur du cou à la suite d'un traumatisme

Compétence 11 : LE TRAUMATISME (10 mn)

Capacités	Techniques pédagogiques	Moyens pédagogiques	Recommandations	Durée
11.1.1	Exposé interactif	Outil multimédia FFSS Vidéo projecteur Fiches Recommandations DGSCGC « TRAUMATISME »	Le formateur démontre l'ensemble de l'action attendue du sauveteur devant une victime qui présente un traumatisme Insister sur le résultat de l'action de secours : Le sauveteur ne doit pas mobiliser la victime.	5 mn
11.1.2	Démonstration pratique commentée et justifiée en miroir Maintien de la tête	Outil multimédia FFSS Vidéo projecteur Fiches Recommandations DGSCGC « TRAUMATISME » « FT10 MAINTIEN DE TÊTE »	Insister sur : <ul style="list-style-type: none"> • Le sauveteur est en position stable ; • le maintien de la tête limite ses mouvements. 	5 mn
	Cas concrets de synthèse finale	- Matériel de cas concrets - Matériel de maquillage - Fiches cas concret PSC1 FFSS	Réaliser des cas concrets sur les différentes situations envisagées dans les compétences 1 à 11. Chaque participant doit au moins réaliser un cas concret. Apprécier l'aptitude de chaque participant à : Reconnaître le danger éventuel ; Apprécier l'état de la victime, toutes les minutes environ ; Alerter un service de secours adapté ; Réaliser les gestes de premiers secours nécessaires pour éviter une aggravation de l'état de la victime, en attendant l'arrivée des secours. Dans chaque cas concret, le participant doit alerter les secours adaptés et, dans au moins un cas, doit pouvoir réaliser des gestes de protection.	1 h 23 mn

Tableau des volumes horaires En Présentiel

	Capacités	Techniques pédagogiques	Durée
Compétence 1: LA PROTECTION	1.1.1	Exposé interactif	00:08:00
	1.2.1	Exposé interactif	00:07:00
	1.3.1	Démonstration pratique	00:07:00
Compétence 2 : L'ALERTE ET LA PROTECTION DES POPULATIONS	2.1.1	Exposé interactif	00:04:00
	2.1.2	Exposé interactif	00:11:00
Compétence 3: L'ALERTE	3.1.1/3.1.2	Exposé interactif	00:05:00
	3.1.3	Exposé interactif	00:07:00
Compétence 4: L'OBSTRUCTION DES VOIES AERIENNES PAR UN CORPS ETRANGER	4.1.1/4.1.2	Etude de cas	00:03:00
		Démonstration en temps réel	00:02:00
		Démonstration Pratique commentée et justifiée en miroir	00:05:00
		Démonstration commentée justifiée	00:03:00
		Apprentissage différé	00:00:00
	4.1.3	Démonstration en temps réel	00:02:00
		Démonstration Pratique commentée et justifiée en miroir	00:05:00
		Démonstration commentée	00:05:00
		Apprentissage	00:05:00
	4.1. 4	Démonstration Pratique commentée et justifiée en miroir	00:05:00
4.2.1 /4.2.2	Exposé interactif	00:05:00	
Compétence 5 : LES HÉMORRAGIES EXTERNES	5.1.1/5.1.2	Eude de cas	00:02:00
		Démonstration en temps réel	00:02:00
		Démonstration commentée	00:10:00
		Apprentissage	00:15:00
	5.1.3	Démonstration Pratique commentée et justifiée en miroir	00:15:00
	5.1. 4	Démonstration commentée	00:03:00
	5.1.5	Démonstration commentée	00:03:00
	Cas concrets de synthèse	00:10:00	
Compétence 6 : LA PERTE DE CONNAISSANCE	6.1.1/6.1.2:6.1.3/6.1.4	Etude de cas	00:02:00
		Démonstration en temps réel	00:02:00
		Démonstration commentée	00:10:00
		Apprentissage	00:10:00
		Démonstration commentée	00:05:00
		Apprentissage	00:10:00

		Démonstration commentée	00:05:00
	6.1.5	Démonstration commentée	00:01:00
Compétence 7 : L'ARRET CARDIAQUE	7.1.1	Exposé	00:02:00
	7.2.1/7.2.2	Démonstration en temps réel	00:03:00
		Démonstration commentée	00:05:00
		Apprentissage	00:20:00
		Démonstration commentée	00:05:00
		Apprentissage	00:15:00
	7.4.1	Démonstration commentée	00:05:00
		Apprentissage	00:08:00
	7.4.2	Démonstration commentée	00:05:00
	7.3.1/7.3.2	Démonstration commentée	00:05:00
		Apprentissage	00:15:00
		Cas concrets de synthèse	00:20:00
Compétence 8 : LE MALAISE	8.1.1/8.1.2/8.1.3	Etude de cas	00:02:00
		Démonstration en temps réel	00:01:00
		Démonstration commentée	00:04:00
		Démonstration en temps réel	00:01:00
		Démonstration commentée	00:04:00
		Exposé interactif	00:03:00
		Démonstration Pratique commentée et justifiée en miroir	00:05:00
Compétence 9 : LES PLAIES	9.1.1/9.1.2	Exposé interactif	00:02:00
		Démonstration commentée	00:05:00
	9. 2.1	Démonstration commentée	00:03:00
Compétence 10 : LES BRULURES	10.1.1/10.1.2/ 10.1.3	Démonstration en temps réel	00:02:00
		Démonstration commentée	00:05:00
	10.2.1/10.2.2	Démonstration commentée	00:03:00
Compétence 11 : LE TRAUMATISME	11.1.1	Exposé interactif	00:05:00
	11.1.2	Démonstration Pratique commentée et justifiée en miroir	00:05:00
		Cas concrets de synthèse finale	01:08:00

7:00:00

CHAPITRE 4

REFERENTIEL DE CERTIFICATION A L'UNITE D'ENSEIGNEMENT « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 »

1. Archivage

L'archivage des fiches de suivi et d'évaluation certificative du candidat est réalisé par le comité départemental ou l'association départementale isolée. Les procès-verbaux sont dématérialisés et stockés par le serveur national de la FFSS

Cet archivage est assuré pour une durée de trente ans.

2. Délivrance des attestations

Les attestations fédérales sont délivrées par le siège national et signées par le Président National ou l'un des deux Vice-Présidents.

- 1. Grille d'évaluation formative**
- 2. Grille de suivi et d'Evaluation certificative du candidat**
- 3. Modèle de certificat de compétences de citoyen de sécurité civile PSC1**
- 4. Modèle d'attestation de formation continue sur l'unité d'enseignement citoyen de sécurité civile PSC1**

FICHE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION CERTIFICATIVE DU CANDIDAT

Prévention et Secours Civiques 1



Formation du _____ au _____

Nom : _____ Prénom : _____

Date et lieu de naissance _____

PARTIE	PRESENCE Oui/Non	Réalise ou fait Réaliser les Gestes de premiers secours au cours des phases d'apprentissage	Fait Oui/Non	Cas concret en qualité de Sauveteur
LA PROTECTION				
L'ALERTE ET LA PROTECTION DES POPULATIONS				
L'ALERTE				
L'OBSTRUCTION DES VOIES AERIENNES PAR UN CORPS ETRANGER		Claques dans le dos adulte / enfant		
		Compressions abdominales		
		Claques dans le dos nourrisson		
		Compressions thoraciques nourrisson		
		Compressions thoraciques femme enceinte ou personne obèse		
LES HÉMORRAGIES EXTERNES		Compression directe		
		Garrots		
LA PERTE DE CONNAISSANCE		Libération des voies aériennes adulte /		
		Position latérale de sécurité		
L'ARRET CARDIAQUE		Compressions thoraciques adulte / enfant		
		Compressions thoraciques nourrisson		
		Insufflations adulte / enfant		
		Insufflations nourrisson		
		Défibrillation		
LE MALAISE		Manceuvres Physiques		
LES PLAIES				
LES BRULURES				
LE TRAUMATISME		Maintien de la tête		

Le stagiaire a :

Participé à toutes les phases de la formation	oui	non
Réalisé ou fait réaliser tous les gestes de premiers secours au cours des phases	oui	non
Participé une fois au moins, comme sauveteur, à une activité d'application (cas concret, exercice de simulation).	oui	non
LE CERTIFICAT DE COMPETENCES EST DELIVRE A L'APPRENANT	oui	non

Fait à _____ le _____

Signature du participant

Nom et signature du formateur



Scanner le code QR ci-dessus
pour vérifier l'authenticité
du diplôme sur www.ffss.fr



CERTIFICAT DE COMPÉTENCES DE CITOYEN DE SÉCURITÉ CIVILE - PSC 1

Paris, le <date>

- Vu le décret 91-834 du 30 août 1991 modifié relatif à la formation aux premiers secours
- Vu l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » ;
- Vu l'arrêté du 26 mai 1993 portant agrément à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme pour les formations aux premiers secours ;
- Vu la décision d'agrément N° PSC 1 – xxx.y délivrée le <date> relative aux référentiels internes de formation et de certification à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » ;
- Vu le procès-verbal «Référence_PV» en date du «Date_PV» ;

Le Président déclarant que

remplit les conditions exigées pour l'obtention du certificat de compétences de citoyen de sécurité civile, conformément aux dispositions de l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié susvisé,
délivre à <Civilité> <Prénom> <NOM> <né/née> le <date de naissance> à <Lieu de naissance> (<DEPT>

PSC1 - FFSS - N° 202x-000000

Bernard Rapha



Scanner le code ci-dessus
pour vérifier la conformité
du diplôme sur www.ffss.fr



www.ffss.fr

ATTESTATION DE FORMATION CONTINUE 20XX

- Vu l'arrêté du 21 décembre 2020 portant organisation de la formation continue dans le domaine des premiers secours;
- Vu l'arrêté 24 juillet 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 »;
- Vu la décision d'agrément N° PSC 1 - XXXX B XX délivrée le YY ZZ 20XX relative aux référentiels internes de formation et de certification à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 »;
- Vu le procès-verbal de formation F-20XX-xxxxx établi en date du xx/xx/202x ;

Le Président atteste que

**[Civilité] [Prénom] [NOM],
né le [Date_naissance] à [Lieu]**

- a suivi une session de formation continue sur l'unité d'enseignement :
 - "prévention et secours civiques de niveau 1" (PSC 1) ;

qui s'est déroulée du xx/xx/202x au xx/xx/202x à [Lieu formation].

En foi de quoi, nous délivrons à l'intéressé(e) la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Paris, le [Date_signature]

Bernard RAPHA

FC PSC1 - FFSS - N° 202x-xxxxxx

**Modalités pédagogiques permettant la délivrance du certificat
de compétences
« Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » aux personnes à
mobilité réduite**

Arrêté du 21 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 »

L'annexe 3 de l'arrêté du 24 juillet 2007 permet la délivrance à une personne à mobilité réduite si elle a

- participé à toutes les phases de la formation ;
- réalisé ou fait réaliser tous les gestes de premiers secours au cours des phases d'apprentissage pratique ;
- participé une fois au moins, comme sauveteur, à une activité d'application (cas concret, exercice de simulation).

Le formateur adaptera le scénario pédagogique pour permettre l'atteinte de ces critères en utilisant par exemple la reformulation et le guidage par l'apprenant.

Il doit permettre à l'apprenant de faire réaliser ou réaliser les gestes de premiers secours permettant la survie d'une victime en situation de détresse.

Remerciements

Un grand remerciement aux experts et spécialistes qui ont collaboré à la rédaction de ce

**« RÉFÉRENTIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SAUVETAGE ET DE SECOURISME
RELATIF À L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT RELATIF
DE PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1 (PSC 1) »**

✓ Président fédéral : Bernard RAPHA

✓ Chef de projet : Christian POUTRIQUET

Commission formation de la FFSS

Version 3.1.1 JANVIER 2022

Ce référentiel peut être consulté et téléchargé sur le site de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme : www.ffss.fr